



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance Jaune neige

Saint-Pierre, le 15 février 2024

Fermeture des établissements scolaires et des structures d'accueil des enfants le vendredi 16 février

Les conditions climatiques et la circulation sur la voie publique restent très difficiles et ne permettent pas d'envisager une réouverture des écoles pour la journée du vendredi 16 février.

Par conséquent, le préfet a décidé, en accord avec les collectivités et les services concernés, et par mesure de précaution :

Sur la commune de Saint-Pierre, de fermer les établissements scolaires et les structures d'accueil des enfants de Saint-Pierre toute la journée du vendredi 16 février 2024 ;

Les établissements scolaires concernés activeront dès à présent leur plan de continuité pédagogique afin d'assurer la poursuite des apprentissages des élèves.

Par ailleurs, au vu de l'ensemble de ces éléments, la préfecture rappelle la nécessité de ne se déplacer **qu'en cas de nécessité absolue** pour ne pas gêner le déneigement des voies de circulation en respectant les consignes suivantes :

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité absolue et avec les équipements personnels (piétons et véhicules) adaptés ;
- Facilitez le passage des engins de déneigement ;

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon